

Politique de confidentialité relative à l'opération Bordeaux Métropole 2050.

Bordeaux Métropole (ci-après « nous » ou « entité organisatrice ») est le Responsable de traitement pour l'opération BM2050, à ce titre l'entité organisatrice recueille des informations personnelles vous concernant de façon loyale et transparente, et ce, en pleine conformité avec la loi « informatique et libertés » de 1978 modifiée, ainsi qu'avec le Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil de 2016, entré en application le 25 mai 2018.

Cette politique de confidentialité vous permet d'obtenir les informations relatives au traitement de vos données personnelles dans le cadre de l'opération BM2050.

En vous inscrivant lors du teasing et / ou en participant au jeu, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepter la présente politique de confidentialité.

I. Quelles sont les données personnelles que nous recueillons ?

Les données personnelles sont des données permettant de vous identifier directement ou indirectement. Lorsque vous vous inscrivez via nos formulaires, vous nous communiquez les informations suivantes :

- Préalablement à la sortie jeu, nous mettons à votre disposition, une page de « teasing », vous permettant de recevoir les informations relatives au lancement du jeu.
- Lorsque le jeu démarre, et jusqu'à sa date de fin, votre participation nécessite une inscription de votre part. Cette inscription est nécessaire pour que votre participation soit prise en compte afin que nous puissions vous contacter en cas de gain. Vous nous communiquez à ce titre : civilité, nom, prénom, date de naissance adresse postale et adresse email.
- Notez que votre adresse IP peut être collectée automatiquement.

II. Pourquoi ces données sont-elles nécessaires à l'opération BM2050 ?

Nous collectons et traitons les données vous concernant pour la finalité de gestion du jeu :

- La prise en compte de votre participation : sans vos informations, votre participation ne peut être enregistrée.
- La détermination des gagnants : sans vos informations, nous ne pouvons pas effectuer de tirage au sort.
- L'attribution et l'acheminement des lots : sans vos informations, vous ne pouvez pas recevoir votre lot en cas de gain.
- La diffusion de la liste des gagnants le cas échéant.
- La prévention de la fraude au jeu.
- Le règlement des éventuels litiges.

Mais également pour la finalité de gestion des demandes d'exercice des droits. En effet, dans le cadre de toute collecte de données personnelles, vous bénéficiez des droits suivants, que vous pouvez exercer à tout moment auprès du Responsable de traitement :

- Le droit d'accès vous permettant de demander au Responsable de Traitement les données vous concernant dont il dispose.
- Le droit de suppression vous permettant d'obtenir l'effacement de vos données dans les fichiers du Responsable de traitement

- Le droit de vous opposer à recevoir de la prospection commerciale.
- Le droit de limiter les traitements effectués sur vos données.
- Le droit d'obtenir la portabilité d'une entité vers une autre de vos données personnelles.
- Le droit d'édicter des dispositions futures sur le sort de vos données.

Quant à votre adresse IP, elle est collectée automatiquement afin de nous permettre de justifier de la provenance des données que nous avons collectées.

Nous vous informons qu'en cas d'exercice de votre droit de suppression, votre participation au jeu ne peut plus être prise en compte.

Notez enfin que l'entité organisatrice n'effectue aucune prospection commerciale avec vos données.

III. Légalement, comment se justifie le traitement de vos données ?

Pour chaque traitement effectué sur vos données, une justification légale est impérative. De ce fait :

- Pour la gestion du jeu : il s'agit de l'exécution d'un contrat (le contrat étant le règlement de jeu)
- Pour la gestion des demandes d'exercice des droits : il s'agit d'une obligation légale incombant à l'entité organisatrice.

IV. Bordeaux Métropole, Responsable de traitement ?

Pour les finalités énoncées précédemment, Bordeaux Métropole est le Responsable de Traitement dans le cadre de l'opération BM2050. Cela signifie que l'entité organisatrice détermine les finalités ainsi que les moyens des traitements. Bordeaux Métropole est un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant 28 communes et 760 900 habitants. Son président actuel est Alain Juppé, maire de Bordeaux. Son siège est situé dans le quartier Mériadeck : Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Bordeaux Métropole a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO – Data Protection Officer) qui est l'interlocuteur officiel pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles traitées par un service métropolitain, que vous pouvez contacter à l'adresse suivante : contact.cnil@bordeaux-metropole.fr

Bordeaux Métropole a fait appel à un Sous-Traitant pour l'organisation de l'opération BM2050. Ce Sous-Traitant est en charge de la collecte et du traitement de vos données personnelles pour le compte de Bordeaux Métropole, Responsable de traitement.

V. Quelles mesures de sécurité et de confidentialité sont mises en place pour la protection de vos données ?

Bordeaux Métropole prend toutes les précautions utiles, logiques et organisationnelles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment pour empêcher toute destruction, perte, altération, divulgation ou accès non autorisés, et pour éviter toute autre forme de traitement illicite ou communication à des personnes non autorisées. En cas de violation ou de faille de sécurité mettant en péril les Données Personnelles, Bordeaux Métropole s'engage à en informer les autorités de contrôle dans les 72 heures suivant la prise de connaissance de la violation et s'engage également à en informer les personnes concernées si l'incident présente un risque élevé pour leurs droits

et libertés. A ce titre, elle s'engage notamment à ne pas réutiliser les données collectées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles l'ont été, à protéger la confidentialité des données à caractère personnel liées aux personnes concernées par des accès physiques et informatiques limités et à soumettre les éventuels sous-traitants auxquels elle fait appel aux mêmes obligations, dans le respect de la loi « Informatique et Libertés » et du RGPD.

VI. Quelle est la durée de conservation de vos données ?

Bordeaux Métropole s'engage à respecter la Loi « Informatique et Libertés » relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel ainsi que le Règlement (UE) Général sur la Protection des données n°2016/679.

Concernant les données traitées pour la finalité de la gestion du jeu, elles sont conservées pendant toute la durée du jeu et après l'expiration du jeu, pour la durée nécessaire à la désignation du (des) gagnant(s), l'envoi des dotations et la gestion des réclamations éventuelles, soit pour une durée de 1 an. Au terme de cette période, les données sont archivées pour une durée nécessaire et raisonnable permettant de répondre à toutes demandes, puis elles sont détruites conformément aux mesures prescrites par la loi Informatique et Libertés et par le RGPD.

Concernant les données traitées pour la finalité de gestion des demandes d'exercice des droits, elles sont conservées jusqu'à ce que la demande soit résolue, puis pendant une durée de 3 ans. A l'expiration de cette période, les données sont archivées pour une durée de 2 ans puis détruites conformément aux mesures prescrites par la loi Informatique et Libertés et par le RGPD, sauf dispositions contraires en vigueur.

VII. Qui sont les destinataires de vos données ?

Les destinataires sont les personnes amenées à traiter vos données pour les finalités précédemment annoncées. Il s'agit en l'espèce du personnel habilité du Responsable de traitement et de ses sous-traitants.

Nous pouvons également être amenés à divulguer vos informations personnelles si la loi l'exige ou sur requête judiciaire ou dans le cadre de toute procédure légale.

Nous vous informons que d'une manière générale nous n'effectuons pas de transfert de données hors de l'Union Européenne.

VIII. Quels sont vos droits et les moyens de les exercer ?

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au RGPD en application le 25 mai 2018, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, d'édiction de dispositions futures, de limitation du traitement et de portabilité sur les données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Responsable de traitement.

Pour exercer vos droits auprès de Bordeaux Métropole, vous pouvez nous faire parvenir votre demande à notre Sous-traitant, par email à l'adresse bm2050@actiplay.com ou par courrier à l'adresse suivante : Groupe Actiplay – Opération Bordeaux Métropole 2050 - 1, cours Xavier Arnoz, 33000 Bordeaux, en indiquant le motif de votre demande et le droit que vous souhaitez exercer. Afin d'éviter toute erreur ou toute malveillance, et/ ou s'il est nécessaire de pouvoir vous identifier, nous pourrions vous demander une copie d'une pièce d'identité en noir et blanc.

Nous vous informons enfin de votre droit à présenter une réclamation auprès de l'autorité de contrôle correspondante en matière de protection des données par téléservice sur le site de la CNIL ou par courrier postal à l'adresse suivante : CNIL, 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07

IX. Evolution de la présente politique de confidentialité.

L'information contenue dans cette Politique de confidentialité est susceptible d'être modifiée si nous le jugeons utile. Nous vous recommandons de consulter cette Politique de confidentialité lors de chaque utilisation de nos services, afin de prendre connaissance de toute modification mineure ou d'amélioration de la lisibilité et de la compréhension.